

THANATOPRACTEUR

Le thanatopracteur, pratique des soins de conservation et de présentation sur les corps de personnes décédées afin de rendre au défunt une expression naturelle. Son travail est essentiel pour permettre aux proches d'avoir une dernière vision dédramatisée du défunt.

APTITUDES PROFESSIONNELLES

- ➔ Préparation du défunt et du matériel
- ➔ Soins de conservation et d'hygiène
- ➔ Soins de présentation
- ➔ Gestion des déchets de thanatopraxie

PROFIL

- ➔ Grande maîtrise de ses émotions
- ➔ Savoir faire preuve de tact et de discrétion
- ➔ Bon équilibre psychologique
- ➔ Grande autonomie

FORMATION

- ➔ Théorie des soins de conservation, Anatomie
- ➔ Médecine légale
- ➔ Réglementation funéraire
- ➔ Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique
- ➔ Eléments de gestion
- ➔ Histologie, anatomie pathologique
- ➔ Sécurité sanitaire et évaluation des risques sanitaires
- ➔ Microbiologie, hygiène et toxicologie
- ➔ Reprise transversale des modules et révisions

280 HEURES réparties en :

245 heures de formation théorique en centre (35 jours)

35 heures de révision (5 jours)

35 heures offertes avant examen



EXAMEN FINAL ET DIPLÔME

Le thanatopracteur doit obligatoirement être détenteur du diplôme national de thanatopraxie (selon l'article 19 de la loi 93-23 du 8 janvier 1993).

L'examen en vue de l'obtention du diplôme national de thanatopracteur comporte :

- ➔ Une épreuve écrite d'une durée de 6 heures, notée sur 200 points.
 - ▶ Théorie des soins de conservation
 - ▶ Anatomie et physiologie élémentaire
 - ▶ Médecine légale
 - ▶ Réglementation funéraire
 - ▶ Microbiologie, hygiène
 - ▶ Toxicologie
 - ▶ Histologie, anatomie pathologique
 - ▶ Gestion
 - ▶ Sciences humaines de la mort, éléments de déontologie et d'éthique
 - ▶ Sécurité sanitaire, évaluation des risques sanitaires
- ➔ Une évaluation de la formation pratique en entreprise, notée sur 400 points.
 - ▶ Réalisation de 100 opérations de soins de conservation complets.(sur 12 mois)
 - ▶ Réalisation d'un soin complet en autonomie face au jury d'évaluation.

CE MÉTIER VOUS INTÉRESSE ?

Consultez notre site formationthanatopracteur.com pour connaître les prochaines sessions de formation

Ou contactez directement un conseiller :

VOTRE CONSEILLER

Annabelle VAUTRIN

annabelle@formationthanato.com
04 11 93 07 07

NOVA FORMATION MONTPELLIER

Siège Social : 194 rue de la Manade,
Z.A. les Coustellers, 34160 CASTRIES

SIRET: 51331440100037

04 67 45 41 41

NOVA FORMATION ISSOIRE

3 bis rue Jean Bigot, Z.A.C des Prés
63500 ISSOIRE

SIRET: 51331440100045

04 44 05 20 26

NOVA FORMATION PARIS

4 allée de Bayeux,
94170 LE PERREUX SUR MARNE

SIRET: 51331440100078

01 84 23 03 22

NOVA FORMATION BORDEAUX

Parc CADERA SUD rue Ariane, Bât. U
33700 MERIGNAC

SIRET: 51331440100060

05 35 54 50 14

NOVA FORMATION RENNES

Le 107 -CS 10704 - 107, av. Henri Freville
35207 RENNES CEDEX 2

SIRET: 51331440100052

05 35 54 50 14